

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Marie-Claire HAMON, Fabrice GAUVAIN, Eric FOURNEL, Magali ONEN, Denis JOSSELIN, Alain CAPITAINE, Denise POIDEVIN, Thierry TRONET, Anne AMOURET, Caroline LESCLINGANT, Alain BOURGE, François FEJEAN, Jérôme LEROUX, Bernard JOSSELIN, Soizic NOGRET formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS : Thierry DOUAIS donne procuration à Bernard JOSSELIN, Frédéric MIDELET, Michel DEPARTOUT

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

- Attribution de lots dans le lotissement communal « Le Domaine de Neuville » :
 - Le numéro 25 du à René Eichmuller, domicilié à Saint-Briac, 24 bis rue de la Jeaniette.
 - le numéro 40 à Stéphane Hervelin et Madame, domiciliés à Miniac-Morvan, 12 résidence Les Violettes.
 - Le numéro 48 du lotissement communal « Le Domaine de Neuville » à Jean-François Hervé, domicilié à Pleurtuit, 7 rue de La Roichais.
- le numéro 49 à Alain Jouette et Madame, domiciliés à Saint-Malo, 12 rue Frédéric Bazille.
- Signature du devis pour l'installation d'un paratonnerre sur l'église pour un prix de 6.933,78 € HT avec l'entreprise Alain Macé, 2 route des Croix, 22800 Plaintel.
- Pas de préemption sur un bien immobilier situé au lotissement privé 37 rue Ernest Rouxel.

Le conseil municipal accepte le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Réalisation de travaux de desserte par un réseau basse tension au lieudit « La Ville Simon », par le Syndicat départemental d'électricité, dans le cadre d'une demande de délivrance d'un permis de construire. Participation communale de 1823€.

Le conseil municipal accepte (sauf Eric Fournel) le résultat de la procédure adaptée concernant les travaux construction d'une bibliothèque-médiathèque :

Lot 1	Vrd aménagement extérieur	24.687,00€	Marchand
Lot 2	Démolition gros œuvre	172.937,43€	Nouet
Lot 3	Charpente bardage	54.215,81€	BCO
Lot 4	Couverture étanchéité	53.371,43 €	Choux
Lot 5	Men. Ext. Serrurerie	40.971,93€	BCO
Lot 6	Cloisons plafonds	49.815,97€	Choblet
Lot 7	Men. Bois Mobilier	32.811,24€	BCO
Lot 8	Peintures	16.668,76€	Piedvache
Lot 9	Revêtement de sol et faïence	31.152,88€	Audran
Lot 10	Elec. Courants forts faibles	34.292,20€	Lebranchu
Lot 11	Plomb. Sanit. Chauff. VMC	52.202,70€	Doublet
Lot 12	Ascenseur	20.300,00 euros	Green distribution
Lot 13	Signalétique	3.566,00 euros	Self signal

Les prix ci-dessus s'entendent hors taxes pour un total de 586.993,35 euros.

Lancement d'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal.

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur un bien immobilier situé :

- 2 et 4 rue des Terres Neuvas, consistant en un appartement T2, un garage et un parking aérien (lots B 87, 101 et 127).
- à La Ville Martin, rues des Trois frères Lecouplet et du colonel Pleven, consistant en un parking aérien (lot B 125).
- 30 bis rue des Ormelets - cadastré AB 46, pour une superficie de 698 mètres carrés environ.
- 34 rue du Général de Gaulle - cadastré AI 130, pour une superficie de 599 mètres carrés environ en pleine propriété et de 115 mètres carrés en indivision.

Vente de bois de chauffage.

Des arbres ont été coupés dans les Vallées Bonas. *Ce bois de chauffage sera commercialisé à raison de 175 euros par corde livrée (maximum une corde par foyer fiscal).*

Concours photos 2010.

L'organisation de l'édition 2010 du concours photo estival revient à la commune de Ploubalay. N'ayant pas d'office de tourisme porteur de ce concours, elle versera une participation, sur présentation d'une facture, à l'office de tourisme qui mettra son organisation au profit de ce projet.

Actualisation des tarifs du service communal d'assainissement

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la part revenant au budget annexe du service d'assainissement de la commune.